

Vivre, étudier, profiter !

Une vie étudiante à 100 à l'heure ? En véritable allié, Yvon lui fait gagner du temps.

Une souscription en quelques clics !

- 1 Rendez-vous sur le site yvon.eu
- 2 Hop, choisissez la solution Yvon Assur'Étudiant
- 3 Cliquez sur « Souscrire »
- 4 Renseignez les informations
- 5 Procédez au règlement
- 6 C'est fait ! Votre enfant peut profiter de sa vie étudiante !

Les avantages Yvon :



Vie étudiante

Avec Yvon, un coach administratif répond à toutes ses questions.



Budget

Pour équilibrer ses finances et avoir l'esprit libre, un coach budget l'accompagne.



Vacances

Quoi qu'il arrive, Yvon est là !

7 assurances et 6 services indispensables dans un seul contrat

Découvrez les assurances proposées par Yvon

Être assuré, c'est bien, être accompagné c'est mieux ! Yvon est à ses côtés tous les jours.

- 1 Responsabilité Civile**
Obligatoire pour l'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur.
Votre enfant étudiant est couvert en cas de dommages causés à autrui ou sur du matériel prêté par son établissement.
- 2 Individuelle Accident**
Versement d'un capital en cas de décès accident ou d'invalidité accidentelle.
- 3 Perte / vol papiers, vélo et instrument de musique**
Pas de stress, il est couvert.
- 4 Utilisation frauduleuse du téléphone portable**
La consommation supplémentaire est remboursée.
- 5 Garantie Examen**
En cas de maladie grave ou d'hospitalisation, versement d'un capital allant jusqu'à 6000 €.
- 6 Décès du financeur**
Une rente mensuelle de 350 €/mois pendant 48 mois lui permet de poursuivre ses études sereinement.
- 7 Indemnités journalières pour les apprentis et les alternants**
Une indemnité de 15 € par jour d'hospitalisation.

20 €/an



Je souhaite être contacté(e) :

Je clique ici 